

### **AVIS PUBLIC**

Je donne avis que le mardi le 2 avril 2019, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 2 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1650, rue Decelles et a pour objet l'agrandissement d'un lieu de culte dont un empiètement dans les marges avant et arrière ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne la propriété située au 5000, chemin Saint-François et a pour objet le remplacement du revêtement extérieur dont un empiètement dans la marge avant ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 11 mars 2019

Daniel Simon  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement